

# ACTION URGENTE

## ÉGYPTE. RELAXE D'AZZA SOLIMAN ET DE 16 AUTRES PERSONNES

**Une cour d'appel a confirmé la relaxe de 17 personnes – dont la défenseure des droits des femmes Azza Soliman – qui avaient été témoins de l'homicide de la militante Shaima al Sabbagh.**

**Azza Soliman** et 16 autres personnes ayant assisté à l'homicide par balle de Shaimaa al Sabbagh, 32 ans, ont été relaxées le 24 octobre par la cour d'appel de Qasr al Nil. En vertu de la législation draconienne encadrant les manifestations, elles étaient accusées d'avoir manifesté illégalement et troublé l'ordre public.

Le tribunal correctionnel de Qasr al Nil avait relaxé les prévenus de toutes les charges le 23 mai mais le ministère public avait interjeté appel trois jours plus tard.

Azza Soliman a remercié Amnesty International de son soutien et de sa solidarité, qui lui ont donné de la force « face à l'injustice et au désespoir »

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part du réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

Ceci est la septième mise à jour de l'AU 80/15. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde12/2595/2015/fr/>.

Noms : Azza Soliman, Nagwa Abbas, Maher Shaker, Mostafa Abdelaal, Sayed Abu el Ela, Elhami el Merghany, Adel el Meleegy, Mohamed Ahmed Mahmoud, Zohdy el Shamy, Ahmed Fathy Nasr, Talaat Fahmy, Taha Tantawi, Abdel Hameed Mostafa Nada, Mohamed Saleh Fathy, Hossam Nasr, Mohamed Saleh et Khaled Mostafa

Hommes, sauf Azza Soliman et Nagwa Abbas